

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 31 JANVIER 2022 à 20h30

Etaient présents :

Mme ALLAIN Jocelyne, M. ALLAIN Serge, M. BAILLARD Christophe, Mme BRIAULT Odile, Mme BRILLANT Elodie, M. CHEVAL Dominique, M. COSTILS Romain, M. COUENNE Michel, M. FOUSSE Jean-Luc, M. HEUZE Gérard, Mme LEHOT Elodie, M. RENOVEL Aurélien

Procuration(s) : M. MALHERBE Stéphane donne procuration à Mme BRIAULT Odile

Etai(ent) excusé(s) : M. MALHERBE Stéphane, M. MANIGUET Julien

Absent(s) :

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. HEUZE Gérard

1- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 20 décembre 2021

2- URBANISME : Convention avec le PETR pour le guichet Unique des Autorisations d'Urbanisme

Lecture du courrier du PETR

Dans le cadre de la simplification des relations entre l'administration et les citoyens, l'Etat souhaite que chacun puisse saisir l'administration par voie électronique.

Depuis 2015, le PETR assure la gestion de l'instruction des demandes d'urbanisme.

L'échéance de janvier 2022 était donnée pour la création d'un guichet unique des autorisations d'urbanisme, il est en cours de création.

Une adaptation de notre convention avec le PETR était nécessaire pour la mise en œuvre du guichet unique des autorisations d'urbanisme pour la commune de PONTS. L'avenant fixe les modalités organisationnelles, administratives, juridiques et techniques.

DELIBERATION

- Autorise Mme le Maire à signer l'avenant à la convention.

3- VOIRIE : Compte-rendu de la commission réunie le 08/01/2022

Problème d'écoulement des eaux pluviales venant de Event Park vers le lotissement de la Fosse Cordon. La commission propose qu'une entreprise établisse un devis pour dévier l'eau vers le regard en bas du parking communal.

- Devis GOSSE : Elagage des haies

Les haies de la Lande et des Martellières seront coupées afin de permettre aux agents communaux un entretien régulièrement.

4- MATERIEL : Proposition d'acquisition d'un tracteur tondeuse - Etude des devis suite à l'avis de la commission "Matériels roulants" du samedi 15/01/2022

DELIBERATION

Le matériel de tonte n'étant plus adapté au travail des agents. Il est proposé l'achat d'un tracteur tondeuse.

Les élus émettent un avis favorable au devis de l'entreprise DEBIEU pour un montant de 16 000€ HT.

5- SUBVENTIONS : DETR Voirie d'accès au lotissement "les Cerisiers"

Lors du dernier conseil nous nous étions mis d'accord pour la réalisation de la voirie communale N° 228 partant de la RD 911^e pour remonter vers le lotissement « les

Cerisiers » pour un montant de 8 174.20€ HT, je vous propose de solliciter la DETR (Dotation d'Équipement des territoires ruraux) à hauteur de 20%.

La municipalité a décidé d'étudier la sécurité et l'accessibilité d'un aménagement piétonnier et la réfection de voirie, sur la route communale avant d'entrer dans le nouveau lotissement les Cerisiers à la Maréchallerie, jusqu'à l'intersection avec la RD 911^e afin de sécuriser la sortie des véhicules et la circulation des piétons.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- adopte le principe de la réfection de la voirie communale
- sollicite la subvention au titre de la DETR, à hauteur de 20 % du montant HT de l'opération,
- autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'attribution de cette subvention.

- **Visite de la salle socioculturelle avec la commission du samedi 15/01/2022, demande de subventions :**

Dans le cadre de notre profession de foi, les élus avaient programmé un rafraîchissement de la salle socioculturelle. Celle-ci a été réalisée il y a bientôt 28 ans, elle a rapporté beaucoup d'argent à la commune (approximativement 350 000€) et les élus souhaiteraient que cela continue. Aussi, une étude a été engagée, via le nouveau cabinet d'agencement David COUENNE, situé à PONTS.

En effet, les murs, rideaux auraient besoin d'être changés. De même dans le cadre de la rénovation énergétique il faudrait changer les menuiseries extérieures en passant du simple au double vitrage ; et revoir une partie du système de chauffage.

C'est dans ce cadre que le conseil municipal souhaiterait débiter ces travaux.

De plus, notre salle n'étant pas réservée cette année du fait qu'il était prévu que le centre de vaccination COVID 19, s'installe plus longtemps. Les locations ayant été annulées, il serait intéressant d'effectuer ces travaux en 2022.

- **DSIL - Economie d'énergie des bâtiments publics**

DELIBERATION

Dans le cadre de la transition écologique, nous sollicitons la DSIL (Dotation de soutien à l'Investissement Rural) pour notre projet de la rénovation de la salle communale. Les modalités financières seraient de 20% sur le HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- adopte le principe de la rénovation de la salle communale,
- sollicite la DSIL, à hauteur de 20 % du montant TTC de l'opération - catégorie N°4 Maintien et développement des équipements publics, salle polyvalente, rénovation
- autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'attribution de cette subvention.

- **FSCR - Economie d'énergie des bâtiments publics**

DELIBERATION

Dans le cadre de la transition écologique, nous sollicitons l'aide du FSCR (Fonds de

solidarité des communes rurales) de l'agglomération Mt St Michel-Normandie pour nous accompagner sur notre projet de la rénovation de la salle communale **pour le changement des menuiseries extérieures du simple en double vitrage**. Nous demandons une aide de 10 000€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- adopte le principe de la rénovation de la salle communale,
- sollicite l'agglomération Mt St Michel-Normandie pour l'attribution d'une subvention au titre du FSCR (Fonds de solidarité des communes rurales), à hauteur de 10 000€.
- autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'attribution de cette subvention.

- **FIR - Rénovation salle socioculturelle**

DELIBERATION

Dans le cadre de la transition écologique, nous sollicitons le Conseil départemental pour nous accompagner sur notre projet de la rénovation de la salle communale. Les modalités financières seraient de 30% sur le HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- adopte le principe de la rénovation de la salle communale,
- sollicite le Conseil Départemental pour l'attribution d'une subvention au titre du Fonds d'Investissement Rural, à hauteur de 30 % du montant TTC de l'opération,
- autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'attribution de cette subvention.

6- COMMUNICATION COMMUNALE : L'application INTRA MUROS

L'application a été présentée au conseil. Les élus réfléchiront à son éventuelle mise en place.

7- Questions diverses

- **Recensement** - du 20/01 au 19/02
- **Liste électorale** : Prévoir une réunion de contrôle
- **Le SPAR** - ouvert
- **Le Bulletin municipal** a été distribué, la répartition de distribution sera à revoir
- **Convention Passerelles - DELIBERATION** - Mme le Maire est autorisé à signer la convention
- **Sécurisation du RD 7** - rue de la chaussée : Mme le Maire rencontrera M. GUERIN, du Département le 9/02
- **SDEM** : Vol de cuivre (candélabres des parkings des salles) à Ponts et autres communes. Coût pour la commune : Une participation à l'assurance de 1.32€ par candélabre.
- **PAV de la Maréchallerie** : Implantation des enterrés à prévoir

Tour de table :

- **Sécurité au PAV d'Aubigny** : revoir la signalétique pour un sens de circulation
- **Prévoir une buse à la Grande Mazurie**

Fin de la réunion à 23h25

Prochain Conseil municipal le lundi 28 février 2022 à 20h30